

d'un expert à ce sujet. Vu que ce comité a délibéré longuement, cependant, et a conseillé la chose, il m'a semblé que mon devoir était d'exécuter ma part du programme. Je suis aussi informé que M. Ellis, bien que je n'aie pas ce renseignement de lui, a exprimé l'avis que cette proposition n'était pas praticable. Si je découvre qu'il en est ainsi, je puis assurer mes honorables amis que l'argent ne sera pas dépensé.

M. GARLAND (Bow River): Le ministre a-t-il essayé de communiquer avec l'un ou l'autre de ces gouvernements dans le but de faire cet essai?

L'hon. M. STEWART: Je m'occupe de la chose avec M. Ellis, par l'entremise de quelques-uns des hauts fonctionnaires de mon département.

M. GARLAND (Bow River): Les hauts fonctionnaires du département des Mines croient-ils qu'il soit possible d'obtenir une subvention semblable de l'une ou l'autre de ces provinces pour faire cet essai?

L'hon. M. STEWART: Il ne s'agit pas d'une question de subvention, mais de la question de savoir si les provinces consentent à coopérer dans le moment pour faire cet essai. Si, comme on me le dit, M. Ellis, qui est le conseiller du gouvernement d'Ontario, s'oppose à une expédition d'essai de ce genre, ainsi que les propriétaires de mines de l'Alberta, rien ne sera fait, naturellement. Si, d'autre part, ils consentent à faire l'essai, j'aurai les fonds nécessaires pour conclure une entente entre nous trois.

M. GARLAND (Bow River): Jusqu'à quelle somme?

L'hon. M. STEWART: Simplement jusqu'à concurrence de la somme nécessaire pour solder toute perte qui pourrait en résulter.

M. GARLAND (Bow River): La somme est-elle évaluée à \$15,000?

L'hon. M. STEWART: Oui. Mais nous ne savons pas au juste ce que seront les pertes.

M. GARLAND (Bow River): Ce sera peut-être plus que cela.

L'hon. M. STEWART: Je ne puis dire. Tout dépendra de la cargaison qui sera amenée.

M. GARLAND (Bow River): Je suis à peu près du même avis que l'honorable député de Calgary-Ouest (M. Bennett). Je ne connais pas de proposition plus absurde qui ait jamais été soumise à cette Chambre que celle présentée l'année dernière par un des députés siégeant au premier plan du côté des conservateurs, lorsqu'il a dit que le charbon devrait être expédié par les lacs et par chemin de fer:

[L'hon. M. Stewart.]

Personne ne sait mieux que nous, qui habitons dans l'Alberta, que notre charbon, qui est d'une qualité égale à celle de n'importe quel charbon employé dans ce pays, ne peut supporter une manutention trop rude. Il ne peut supporter plus qu'une ou deux manutentions sans se détériorer beaucoup. Je prétends, par conséquent, que ce crédit est pratiquement sans valeur et j'ose prédire que pas un seul dollar n'en sera dépensé. Je me permets d'affirmer, en outre, que pas un seul propriétaire de mines de charbon dans l'Alberta ne voudrait nuire au marché possible pour son charbon en consentant à le faire transporter par les lacs et par chemin de fer. Nos propriétaires de mines de charbon connaissent trop le danger de charger la cale des navires de ce charbon au moyen de glissoires, puis de le décharger au moyen de grandes bennes à mâchoires et de le jeter sur le quai. Le charbon ne peut supporter ce genre de manutention, mais il peut supporter une manutention raisonnable dans les wagons à marchandises par chemin de fer seulement. Ce matin, nous avons eu une courte discussion au sujet des mineurs de charbon de l'Alberta. Si le ministre avait à cœur l'intérêt des mineurs,—et je crois vraiment qu'il l'a, mais il est possible que les hauts fonctionnaires de son département le détournent de la bonne voie sur d'autres questions au lieu de le laisser avancer dans la direction où il me semble qu'il désire aller,—il aurait dépensé cette somme de \$15,000 pour aider au mouvement du transport par chemin de fer jusqu'à ce que la commission des chemins de fer ait fait rapport sur le coût exact du transport du charbon par voie ferrée. De cette façon le ministre aurait fait infiniment plus de bien à l'Alberta en trouvant un débouché pour notre charbon qu'il ne va en faire avec ce crédit au sujet de l'expédition de ce charbon par eau et par voie ferrée.

L'hon. M. MALCOLM: L'honorable député présume que le charbon de l'Alberta va se désagréger en étant déchargé d'un navire. Une grande partie de l'Ontario peut être desservie des ports de la baie Géorgienne et du lac Huron. Je ne crois pas que l'honorable député sache, ni que personne sache, combien le charbon de l'Alberta peut se détériorer par la manutention sur les lacs. Quant à moi, je crois que c'est une très petite contribution à l'expérience que d'envoyer une quantité de charbon à l'essai, expédié par voie ferrée à Duluth, et je ne crois pas que cela compromettrait la vente du charbon. Si l'expérience est heureuse, une bonne partie de l'Ontario pourra s'approvisionner de ce charbon par voie de la baie Géorgienne et des ports du lac Huron. Personnellement, je voudrais qu'on en fit l'expérience.